

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4761>



2014 - 2015

Prévisions de rentrée 2015 : collège de Nuits Saint Georges, la DHG ne passe pas !



SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -
Publication date: mardi 17 février 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Au collège Félix Tisserand de Nuits Saint Georges, la rentrée 2015 se présente mal et les personnels ont activement réagi

- rassemblement avant le Conseil d'Administration avec un nombre assez conséquent d'élus
- 22/25 votes CONTRE la DHG au Conseil d'Administration
- proposition d'une mobilisation générale mardi 17 Février : voir tract

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Tract de mobilisation pour défendre le collège

- organisation de différentes actions pour mardi pendant l'opération "collège mort" : appel aux parents d'élèves

Chers parents,

Comme l'explique le document joint, les conditions d'enseignement et d'encadrement des élèves au Collège Félix Tisserand se dégraderont dès la rentrée 2015.

Afin de défendre l'intérêt de vos enfants, leurs conditions d'apprentissage et leur possibilité de continuer à prétendre à un enseignement de qualité, les professeurs et personnels de vie scolaire ont décidé d'un mouvement de grève le mardi 17 février. Nous souhaitons mettre en place une opération « collège mort » afin de manifester notre inquiétude et notre mécontentement.

Nous espérons vivement que vous nous apporterez votre soutien.

C'est pourquoi nous vous demandons :

- de ne pas envoyer votre enfant au collège mardi 17 février, dans la mesure où aucun enseignement ne sera assuré
- pour ceux qui le peuvent ou le veulent, de nous retrouver mardi 17 février devant le collège de 12h à 13h, afin de manifester avec nous votre mécontentement et votre inquiétude. La presse sera invitée à témoigner de notre engagement.

**NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR NOUS AIDER
A PRESERVER L'AVENIR DE VOS ENFANTS !**

- contacts avec la presse et médiatisation : voir cet [article du Bien Public](#)

Les représentants de la communauté éducative ont expliqué la situation aux parents d'élèves élus au CA :

Chers parents,

Dans un souci de clarté, nous continuons à vous informer avec précision des raisons qui prévalent à nos différentes actions.

Tout d'abord, toute la communauté éducative, qu'il s'agisse des professionnels ou des familles, partage un objectif commun : les meilleures conditions d'apprentissage pour vos enfants !

A partir de ce constat et de cette volonté commune, les opinions semblent néanmoins diverger, en particulier sur les modalités d'actions pour obtenir une révision de la DHG.

L'équipe éducative, après réunions et harmonisation, a décidé d'appeler à la grève le mardi 17 février, afin de réaliser une opération « collège mort ». Cette décision, nous le savons, a fait débat parmi vous, mais voilà pourquoi elle nous semble inévitable. La DHG annoncée, a beaucoup d'implications sur les futures conditions d'apprentissage des élèves :

- suppression de deux divisions, ce qui implique des effectifs par classe très chargés et moins de temps accordé à chaque élève pour s'exprimer, pratiquer l'oral, bénéficier d'un suivi personnalisé... bref à former aux débats, à l'esprit critique et aux valeurs de la République, mais aussi à la pratique des nouvelles technologies.
- retour aux horaires planchers dans toutes les disciplines (c'est-à-dire le minimum légal d'heures d'enseignement dans chaque matière ; à titre d'exemple, les futurs élèves de 6^Â° bénéficieront d'une demi-heure de français hebdomadaire en moins à la rentrée prochaine), ce qui signifie bien sûr moins de temps pour terminer les programmes, mais aussi moins de possibilités de pratiquer la pédagogie différenciée, moins de temps à consacrer aux élèves en difficulté (par exemple, 27 élèves de 6^Â° à la rentrée 2014 n'avaient pas validé le palier 2) ...
- suppression des heures « objectif socle » pour les élèves de troisième, soit deux heures de cours hebdomadaires en moins, heures qui permettaient de mieux faire face aux enjeux de la classe de troisième et permettaient à un plus grand nombre d'élèves de valider le socle commun de connaissances et de compétences, indispensable notamment à l'obtention du brevet,
- forte réduction, voire suppression de l'accompagnement éducatif : aide aux devoirs, soutien, projets artistiques et culturels,
- baisse globale de la qualité d'enseignement : comment former efficacement nos élèves aux débats, aux pratiques expérimentales dans les matières scientifiques, à l'exercice de leur future citoyenneté dans des classes très chargées ?

Certes, nous ne le nions pas, nous souhaitons aussi nous battre pour qu'aucun de nos collègues ne se retrouve dans l'obligation de partager ses heures sur deux établissements, mais il ne faut pas voir ici un simple esprit de corporatisme ! Outre l'aspect humain déplorable pour les enseignants concernés, les postes partagés ont nécessairement une implication sur la qualité de l'enseignement. Comment un collègue peut-il s'investir à part entière sur deux établissements, si l'on prend en compte le temps de trajet, les incompatibilités d'emploi du temps, ... ? Un collègue en poste partagé est donc nécessairement moins impliqué, notamment dans la mise en place des projets pédagogiques. Vouloir préserver tous les postes de l'établissement n'est donc pas incompatible avec la lutte que nous avons engagée pour défendre de manière affirmée les meilleures conditions d'apprentissage pour vos enfants.

A tout cela s'ajoute aussi un certain sentiment d'injustice quant à la DHG. En effet, tous les personnels de la

communauté éducative (enseignants, personnels de vie scolaire, équipe de direction, pôle médico-social, agents), se battent au quotidien pour répondre au mieux aux besoins réels des élèves et ne laisser aucun d'entre eux sur le bord du chemin.

Grâce à l'engagement du chef d'établissement, nous avons déjà pu obtenir que 17,8 HSA soient transformées en heures poste. Mais cela ne suffit pas à maintenir les différents dispositifs d'aide pour la rentrée prochaine.

Notre mouvement n'est pas à entendre comme une volonté de voir notre DHG augmentée au détriment d'autres établissements, alors que 75% environ des établissements du département voient leur dotation considérablement diminuée. Cela n'est ni envisageable, ni possible. Cette baisse générale des DHG est perceptible pour beaucoup d'entre nous comme une négation de notre implication quotidienne et de notre travail et surtout comme l'anéantissement de nos possibilités d'être toujours, dans la mesure du possible, au plus près de l'intérêt et des besoins de l'élève, de TOUS les élèves !

Notre engagement, qu'il s'agisse de la grève de mardi 17 février 2015, de nos déclarations dans les médias, des différentes actions envisagées, de la demande d'audience à la DASEN est avant tout centrée sur la protection de VOS ENFANTS, de leur droit à l'éducation et à l'égalité des chances !

Un mouvement plus global, au niveau académique, est en train de se mettre en place. La mobilisation individuelle des établissements sera, nous l'espérons, bientôt unifiée. A chacun, en attendant, d'apporter sa pierre à l'édifice. Et il faut, pour cela, que le collège Félix Tisserand fasse, comme tant d'autres, entendre sa voix.

Nous nous battons pour VOS ENFANTS, pour que TOUS les élèves du Collège Félix Tisserand puissent espérer progresser et réussir.

C'est pour toutes ces raisons que nous espérons vous voir à nos côtés, vous les parents d'élèves élus mais aussi l'ensemble des parents, mardi 17 février pour manifester votre incompréhension et votre mécontentement face à la baisse des moyens financiers et humains accordés au collège, mais aussi lors de l'audience à la DASEN mercredi 18 février 2015.

Soyons solidaires pour l'avenir de vos enfants, de nos élèves !

Des résultats ont déjà été obtenus !

– **quelques HSA ont été transformés en heures-poste** mais il en manque encore 9 pour qu'aucun collègue ne soit en poste partagé

– **une audience a été obtenue auprès de la DASEN mercredi 18 février à 17h15**

– **la journée "collège mort" du mardi 17 février a été un succès** : 82% de grévistes ; 2 élèves seulement sur 733 étaient présents

[voir article du Bien Public](#) + [un autre article du Bien Public \(18-02-15\)](#) sur les journées "collège mort" à Nuits et à Châtillon sur Seine , ce même jour, mardi 17 Février.

Actions à suivre...

Informations transmises par Isis Wuilliet, correspondante du SNES au collège de Nuits Saint Georges